

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 6 décembre 2017, à compter de 13 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier nos : D08-01-17/B-00387 et D08-01-17/B-00388
Propriétaire(s) : Eric Broadfoot
Emplacement : 623, (623 A et 623 B), avenue Westview
Quartier : 15 – Kitchissippi
Description officielle : lot 7 et partie du lot 8, plan enr. 295067
Zonage : R3R
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

Le propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue d'établir des titres fonciers distincts pour la maison jumelée de deux étages en voie de construction.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, le propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions et d'un accord portant sur l'entretien et l'utilisation commune. La propriété est représentée par les parties 1 à 5 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00387	7,99 m	33,74 m	270,4 m ²	1 et 2	623 A, av. Westview
B-00388	9,46 m	33,74 m	317,9 m ²	3 à 5	623 B, av. Westview

Les demandes indiquent que les parties 1 et 4 dudit plan font actuellement l'objet de servitudes de services publics comme il est énoncé dans l'Instr. n° 295275.

LES DEMANDES indiquent que le bien-fonds ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*